

P rincipium

Bulletin mensuel de la Fédération des courtiers en assurances & intermédiaires financiers de Belgique



Votre partenaire crédit, leasing et renting



DEVENIR COURTIER
TÉL 09 224 74 74
ou sur www.eblease.be

Tant de raisons de choisir eb-lease

Notre conseiller : votre interlocuteur privilégié

Le conseiller de votre agence Europabank locale vous conseillera sur les dossiers introduits et vous garantit un traitement **rapide**.

Nous limitons les frais et offrons une rémunération compétitive

Eb-lease ne facture **jamais de frais d'expertise**. De plus, en tant que courtier, vous pouvez compter sur une commission très compétitive pour chaque dossier réalisé.

Conseil spécialisé

Eb-lease, c'est 40 années d'expérience et d'expertise en octroi de crédit, tant pour le **crédit hypothécaire, le crédit d'affaires, le leasing financier que le renting**.

Nous décidons très vite

Vous recevez très vite un **feedback** pour les dossiers que vous soumettez au conseiller eb-lease.

Nous examinons chaque demande de crédit

Nous traitons chaque dossier avec le **professionnalisme** nécessaire

Nous misons sur l'efficacité et la convivialité

Nous **limitons ainsi à un minimum absolu votre charge de travail** en tant que courtier et le délai d'attente pour votre client.

Respect pour votre portefeuille de clients

Votre client est et reste votre client.

Traitement des cartes de paiement

Vous pouvez proposer à votre client professionnel **les solutions de paiement** d'Europabank et élargir ainsi votre gamme de produits.



eb|lease

Votre partenaire crédit, leasing & renting

Principium vous présente ce mois :



- 4 **Éditorial** - Cap sur les élections et la Présidence belge de l'Europe
7 **En Bref** - News du secteur
9 **Législation** - La loi du 29 octobre 2021 sur les catastrophes naturelles est bien une loi interprétative



- 12 **Europe** - Réglementation des produits d'Investissements et de la distribution



- 15 **Dossier** - Rapport annuel 2022 de l'Ombudsman des assurances
22 **Dossier** - Rapport Annuel 2022 de l'Ombudfin
29 **SPF** - Augmentation de près de 10 % des signalements de fraude et tromperie en 2022
32 **Data Protection** - ChatGPT et autres intelligences artificielles : avantages, inconvénients et future réglementation



- 34 **Brocom** - En été, 'votre courtier' reste actif et accessible!
36 **Revue de presse** - L'assurance dans les médias
40 **Portima** - Choisissez la productivité! Différentes formations disponibles pour maîtriser votre Brio...



- 42 **Statistiques** - Quelques statistiques belges
44 **Coin technique** - Sur les lieux de travail et dans les établissements publics. Apprenez à évacuer!
46 **Data protection** - 5 ans de RGPD : Le règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018
48 **Risk management** - Auditer l'assurance
50 **Focus international** - Assurance internationale
52 **Auto** - Premier trimestre automobile en Belgique sous la loupe
54 **Ensemble, disons les choses clairement** - Quand la FSMA sort de son rôle et devient « intermédiaire », qui va contrôler la FSMA ???

- 55 **Renseignements FEPRABEL/Principium**





Cap sur les élections et la Présidence belge de l'Europe

Dans moins d'un an, nous voterons pour élire nos représentants à la Chambre, au Sénat, aux Régions et à l'Europe.

Et du 1^{er} janvier au 30 juin 2024, la Belgique présidera le Conseil de l'Union européenne

Vaste programme et moment important pour notre secteur qui est concerné par les 3 niveaux de pouvoir.

Tout d'abord l'Europe a publié le R.I.S. (Stratégie pour les investisseurs de détail) le 24 mai dernier, comme vous le lirez en page 12.

I EUROPE

J'entends souvent que l'EUROPE décide, mais l'Europe, c'est aussi nous, ce sont nos représentants qui sont élus au Parlement et nos commissaires qui sont issus indirectement, du vote au Fédéral.

Nous allons sonder les candidats à tous les niveaux de pouvoir pour connaître leurs positions sur les dossiers cruciaux et vous en feront part avant d'aller aux urnes.

Au niveau de l'Europe et donc en concertation avec le Bipar, les sujets sont très, pour ne pas dire trop, nombreux.

Citons les principaux et pour plus d'informations, nous vous renvoyons

“ *La politique est l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde.*

Paul Valéry

au rapport annuel du BIPAR :

<https://feprabel.be/documents/AnnualReportbipar20222023FR7967.pdf>



- › les développements relatifs à la stratégie pour les investisseurs de détail,
- › le renforcement du système européen de supervision financière et le transfert actuel des pouvoirs réglementaires des services

financiers au niveau européen (pouvoirs accordés à EIOPA*, ESMA* et EBA*),

- › le processus de transposition de la DDA*, de la MiFID* et de PRIIPs ainsi que leurs révisions futures,
- › les travaux sur la DDA* effectués par EIOPA*, ainsi que les travaux sur la MiFID II réalisés par ESMA*,
- › l'évolution du dossier sur la rémunération des intermédiaires d'assurance,
- › les développements concernant Solvabilité II, PEPP* et les pensions,
- › les développements tant au niveau réglementaire qu'au niveau du marché dans les secteurs vie, investissement et pensions et leur importance croissante au niveau de nos membres, l'initiative PEPP*,
- › les développements en matière d'intermédiation en crédit et de crédit hypothécaire au niveau européen,
- › le Règlement sur la résilience opérationnelle numérique du secteur financier (Règlement DORA*), les crypto-actifs, les sanctions au niveau européen,

“ *La politique c'est éphémère mais une équation est éternelle.*

Albert Einstein

* voir petit lexique page 6

“

C'est pas compliqué, en politique, il suffit d'avoir une bonne conscience, et pour ça il faut avoir une mauvaise mémoire !

Coluche

”

- › l'agenda européen pour la finance durable,
- › le Règlement sur la protection des données et son application au niveau national,
- › les développements dans la FinTech, l'AssurTech, l'intelligence artificielle et le Big Data, l'assurance/la finance ouverte : les évolutions numériques en général.

I BELGIQUE

L'assurance reste une matière fédérale et le bilan de ce gouvernement est assez pauvre.

Non seulement des dossiers qui traînent depuis plus de 10 ans, n'ont pas trouvé de solution (comme la procédure de notification de l'augmentation de prime ou de modifications de conditions ; l'indexation des primes d'assurances ou encore la validation du diplôme IFAPME/ EFP comme accès au titre de courtier, etc.

Par contre, des textes de Loi bricolés, sinon incongrus sont en voie de promulgation, comme la résiliation du contrat d'assurance à tout moment, l'obligation de souscrire une « R.C. Familiale » dans certaines conditions, sans oublier la frénésie à mettre en place des comparateurs qui ne font qu'augmenter la fumée autour de l'assurance et la rendre encore moins intelligible aux consommateurs.

Et nous n'évoquerons pas ici longuement la saga du projet de

Loi qui devrait assouplir « l'offre conjointe ».

D'un côté, on vous explique qu'il faut comparer les assurances pour plus de concurrence, qu'il faut pouvoir résilier son contrat à tout moment, et de l'autre on autorise les banquiers à prendre le consommateur en otage au niveau de ses assurances. Il est impensable qu'une telle incohérence perdure.

WALLONIE - BRUXELLES

Le dossier wallon prioritaire est bien évidemment les CAT NAT. Nous attendons, et surtout les citoyens (qui ne le savent pas car ils ignorent ou ne mesurent pas la limite de couverture se trouvant dans tous les contrats) une solution crédible, efficace et faisable pour la

traiter au niveau régional. Un peu de clairvoyance et courage politique au niveau belge seraient les bienvenus.

Le dossier de l'emploi reste est une priorité pour notre secteur. Nous devons continuer à promouvoir notre métier, à montrer sa richesse et sa diversité pour attirer les talents de demain.

Il est, à cet égard, indispensable que la FSMA reconnaisse enfin les diplômes IFAPME / EFP comme suffisant et dispensant de l'examen unique qui devrait plutôt se nommer inique, tant il entraîne un nivellement par le bas de notre profession.

Le politique a une vision à court terme, pas Feprabel. Nous agissons pour que dans 30 ans, le courtage soit prospère, cohérent et toujours reconnu comme le meilleur canal de distribution de l'assurance en Belgique et en Europe.

I PLANÈTE

Et au niveau de la planète, les sujets qui touchent le climat, la bio-diversité, la décarbonisation, les catastrophes naturelles, l'Intelligence artificielle, les crypto monnaies, l'impact des flux migratoires, méritent une attention particulière.

“

Ce ne sont pas les partis extrêmes qui sont dangereux mais la politique incohérente des partis traditionnels.

Patrick Cauwert

”

couvertures des CAT NAT. Sujet qui ne devrait être analysé qu'au niveau européen, si pas mondial, alors qu'en Belgique nous en sommes réduits à le

Patrick Cauwert
CEO FEPRABEL

patrick.cauwert@feprabel.be





PETIT LEXIQUE

- > **EIOPA** : European Insurance and Occupational Pensions Authority

L'EIOPA vise à protéger l'intérêt public en contribuant à la stabilité, à l'efficacité et à la viabilité à court, moyen et long terme du système financier pour l'économie, les citoyens et les entreprises de l'Union.

Cette mission vise à promouvoir un cadre réglementaire sain et des pratiques de surveillance cohérentes afin de protéger les droits des preneurs d'assurance, des affiliés et des bénéficiaires des régimes de retraite et de contribuer à la confiance du public dans les secteurs de l'assurance et des pensions professionnelles de l'UE.

https://www.eiopa.europa.eu/index_fr?etrans=fr

- > **ESMA** : European Securities and Markets Authority

L'ESMA participe à l'élaboration de normes et standards de régulation et de surveillance financière. Elle émet également des orientations et des recommandations dans ce sens. Parallèlement, elle évalue et analyse de façon permanente les risques présents sur les marchés financiers

<https://www.esma.europa.eu/>

- > **EBA** : European Banking Authority

L'Autorité bancaire européenne (ABE) est une autorité indépendante de l'UE qui œuvre afin de garantir un niveau de réglementation et de surveillance prudentielles efficace et cohérent dans l'ensemble du secteur bancaire européen. Ses principaux

objectifs sont de maintenir la stabilité financière dans l'UE et de garantir l'intégrité, l'efficacité et le bon fonctionnement du secteur bancaire.

https://www.eba.europa.eu/languages/home_fr

- > **DDA** : Directive sur la Distribution en Assurances en anglais IDD

La directive IDD (pour Insurance Distribution Directive) est une directive européenne qui fixe les règles relatives à la distribution d'assurances. L'objectif de la directive IDD est de veiller à ce que toutes les personnes impliquées dans la vente d'assurances appliquent des règles identiques. Cette directive constitue un nouveau pas vers l'harmonisation du marché européen de l'assurance.

- > **MiFID** : Markets in Financial Instruments Directive

Les directives MiFID sont des directives européennes qui fixent notamment les règles auxquelles doivent se plier les établissements financiers qui fournissent des services d'investissement et/ou des services auxiliaires, c'est-à-dire qui distribuent notamment des instruments financiers et des dépôts structurés. MiFID II succède à la directive MiFID I. Maintenu dans ses principes, cette réglementation a été renforcée afin de mieux protéger les investisseurs.

- > **PRIIPs** : Packaged Retail and Insurance-based Investment Products

Le règlement PRIIPs impose

aux initiateurs de produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (de publier pour chaque produit un document d'informations clés et de le remettre aux investisseurs de détail. L'objectif est de permettre aux investisseurs de détail de comprendre et de comparer les principales caractéristiques de ce produit et les risques qui y sont associés.

- > **PEPP** : Pan-European Personal Pension Product

Le produit paneuropéen de retraite personnelle (PEPP) est un régime volontaire de retraite personnelle qui offre aux citoyens de l'UE une nouvelle option pour épargner en vue de la retraite. Le régime de retraite PEPP est complémentaire des régimes de retraite nationaux existants. Le PEPP est un produit de retraite personnelle (troisième pilier). En tant que tel, il est indépendant des pensions publiques existantes (premier pilier) et des systèmes de retraite professionnelle (deuxième pilier).

- > **DORA** : Digital Operational Resilience of the financial sector

En septembre 2020, la Commission a présenté une proposition de règlement (DORA) visant à introduire et à harmoniser les principales exigences opérationnelles numériques dans l'ensemble de l'UE, afin de rendre les opérations TIC (secteur des technologies de l'information et de la communication) résilientes face aux graves perturbations opérationnelles et aux cyberattaques.



PRINCIPIUM

Avenue Albert-Elisabeth 40 - 1200 Bruxelles - Tél : 02/743 25 60
www.feprabel.be/principium - principium@feprabel.be

RÉDACTION

- Rédacteur en chef** - Patrick Cauwert
- Comité de rédaction** : Sophie Cornet, Annie Courbet, Jeanine Driessens, Jacques Folon, Denis Gouzée, Dirk Joris, Dimitri Psallidas, Paul Verdbois
- Couverture & Mise en page** : Jacqueline Damoiseau
- Images** : Freepik.com
- Annonces** : AG Insurance, Aedes, Eb-lease, Demetris, Insurance Academy, Portima, Vivium

PUBLICITÉ

Céline Cauwert - principium@feprabel.be

IMPRESSION

Graphius Brussels, Hemelstraat 2, 1651 Lot

EXPERT GRAPHIQUE

James Hughes - james.hughes@skynet.be

ÉDITEUR RESPONSABLE

Patrick Cauwert, 40, Avenue Albert Elisabeth, 1200 Bruxelles

FEPRABEL

Avenue Albert-Elisabeth 40 - 1200 Bruxelles - Tél : 02/743 25 60
ASBL reconnue comme Union Professionnelle
BCE : 0406.577.280
www.feprabel.be - administration@feprabel.be

ADMINISTRATION

- Chief Executive Officer** - Patrick Cauwert
patrick.cauwert@feprabel.be
- Chief Executive Officer Adjoint** - Eric Vanhalle
eric.vanhalle@feprabel.be
- Conseiller juridique** - Denis Gouzée
denis.gouzee@legalex.be
- Directrice juridique** - Isabelle Dastot
isabelle.dastot@feprabel.be
- Data Protection** - Dirk Joris
dirk.joris@feprabel.be
- Principium/Congrès** - Céline Cauwert
celine.cauwert@feprabel.be
- Assistante de direction** - Virginie Scohy
virginie.scohy@feprabel.be
- Responsable support informatique** - Yves Colpaert
informatique@feprabel.be
- Community Manager** - Marie Kentros
marie.kentros@feprabel.be

Retrouvez le Conseil d'Administration de FEPRABEL sur :
www.feprabel.be/conseil-administration.

LIENS UTILES

- www.facebook.com/feprabel
- www.linkedin.com/company/feprabel
- www.twitter.com/feprabel



Abonnez-vous à Principium !

Mensuel de FEPRABEL
www.feprabel.be/principium

PAPIER + DIGITAL

119 EUR TTC
11 numéros/an

JE M'ABONNE >

Vous souhaitez vous abonner
à Principium ?
Scannez-moi !





Save the date!

Congrès Feprabel 2024

18 & 19 avril 2024

Aula Magna & Martins à Louvain-La-Neuve



FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique

